



Pension alimentaire ascendant

Par **axco**, le 11/10/2012 à 18:17

Bonjour,
si personne ne veut payer comment fait-on pour payer la maison de retraite dans l'absence de tout patrimoine

Par **trichat**, le 11/10/2012 à 18:25

Bonjour,

Si personne ne veut ou ne peut payer : les enfants sont redevables de l'obligation alimentaire envers leurs parents en cas de besoin (code civil).

Si les revenus de la personne ne suffisent pas à régler le coût de la maison de retraite, les enfants sont tenus de verser le complément.

Cordialement.